

## APPRENTISSAGE

**630 heures en centre de formation sur 1 an**

### Objectif métier

Le (la) titulaire du Certificat de Spécialisation Arboriste Elagueur intervient sur l'entretien, la consolidation des végétaux ligneux de plus ou moins grande taille. Il(elle) est amené(e) à réaliser des opérations d'abattage et de démontage de végétaux encombrants ou dangereux pouvant porter préjudice à des tiers ou des biens. Il (elle) doit être capable de diagnostiquer l'état de l'arbre, proposer des solutions d'intervention en anticipant l'impact de son action en prenant en compte les risques liés à la réalisation du chantier et les contraintes environnementales.



### Objectifs pédagogiques

- Définir une stratégie d'intervention
- Mettre en œuvre les techniques d'accès au poste de travail
- Réaliser des interventions techniques sur les arbres

### Contenu de la formation

- Réaliser un diagnostic de l'arbre : caractéristiques, état physiologique
- Elaborer un plan d'intervention : contraintes de chantier, choix d'intervention
- Utiliser des techniques d'accès au houppier : préservation de l'arbre, techniques de grimpe
- Se déplacer dans l'arbre : rationalisation des déplacements, précision des gestes
- Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation : techniques de taille, techniques d'haubanage, adaptation de l'intervention
- Réaliser des opérations de suppression : techniques d'abattage, de démontage

### Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Mise en situation professionnelle



**CFA ECB – UFA KERPLOUZ LASALLE**

Route du Bono – BP 40417 – 56404 AURAY CEDEX

Tél : 02 97 24 34 45 ● E-mail : [apprentissage-FC@kerplouz.com](mailto:apprentissage-FC@kerplouz.com)

## Modalités pratiques

<b>Public concerné</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les jeunes de 18 à 29 ans révolus</li> </ul>
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être titulaire d'un Brevet Professionnel ou d'un Baccalauréat professionnel ou d'un BTS dans le secteur de la production agricole</li> <li>D'autres candidats peuvent être admis par décision prise par le DRAAF conformément aux dispositions de l'art.D.811-167-3 du code rural et de la pêche maritime</li> </ul>
<b>Recrutement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement lors des Portes Ouvertes et sur demande de Rendez vous</li> <li>Etude du dossier</li> <li>Test pratique de grimpe</li> <li>Entretien individuel pour vérifier le projet professionnel et la motivation</li> </ul>
<b>Durée en centre de formation et en entreprise</b>	<p align="center"><b>630 heures en centre de formation sur 1 an</b> <b>Environ 35 semaines en exploitation, congés payés déduits</b></p>
<b>Lieu de formation</b>	<b>Centre de Formation KERPLOUZ LASALLE AURAY</b>
<b>Particularité du centre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi en entreprise</li> <li>Partenariat avec collectivités pour installation de ruches</li> <li>Plateaux techniques</li> </ul>
<b>Evaluation de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Unités Capitalisables (UC)</li> <li>Evaluation en situation professionnelle</li> </ul>
<b>Validation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certificat de Spécialisation</li> <li>Attestation blocs de compétences</li> </ul>
<b>Poursuite de formation possible</b>	
<b>Prise en charge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil dans le cadre d'un contrat d'apprentissage</li> </ul>
<b>Accessibilité</b>	<p align="center">La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités d'accueil.</p>
<b>Renseignements et Inscriptions</b>	<p align="center"><b>Téléphone : 02 97 24 34 45</b> <b>Adresse électronique : <a href="mailto:apprentissage-FC@kerplouz.com">apprentissage-FC@kerplouz.com</a></b></p>

